Jeanne d'Arc :
Une femme parmi d'autres

(paru dans GEO Histoire, avril-mai-juin 2008, « La France de Jeanne d'Arc »).

Comme l'étude des manuels scolaires l'a mis en évidence, Jeanne d'Arc est l'une des très rares femmes dont les Français ont entendu parler à l'école. Elle y arrivait autrefois en seconde position, après sainte Blandine mourant pour sa foi, ou sainte Geneviève organisant la défense de Paris face aux troupes d'Attila. Elle est aujourd'hui bien souvent la première, avant Catherine de Médicis, Louise Michel et Marie Curie. Jeanne émerge ainsi de la nuit des temps, étendard à la main, seule femme à proposer ses services au roi, seule à porter l'armure et à conduire l'armée, seule à subir l'affront d'un procès inique – le tout moyennant des miracles et se terminant dans les flammes. Quelques autres figures, aussi hautes en couleur, nous sont parvenues par d'autres canaux : une poignée de maîtresses royales, une ou deux « femmes auteurs », et bien sûr Marie-Antoinette. Comparées aux dizaines de rois, de généraux, d'hommes politiques, d'auteurs, de peintres, de musiciens, de héros… dont notre mémoire retient les noms, ces femmes ne font pas sens. Ou plus exactement, elles confirment que le pouvoir, l'action, la politique, la guerre, le savoir, le talent, la gloire, sont bien des domaines masculins ; et que le progrès existe, puisque les « femmes exceptionnelles » se sont multipliées ces dernières décennies. Ces idées reçues sont l'effet d'un trompe-l'œil, construit par les rédacteurs de l'Histoire. En réalité, les femmes ont toujours été beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croit dans les domaines dits masculins, et elles n'y ont jamais été aussi isolées qu'on l'imagine. Quant au rapport de force entre les sexes, il ne s'est jamais arrangé – ni détérioré – tout seul.

Le cas de Jeanne d'Arc illustre ces paramètres. Que des jeunes filles sachent manier l'épée, par exemple, n'avait rien de rare à son époque. Il en était ainsi depuis la fin de l'Antiquité, et cela s'explique aisément. Si tant est que la vie ait été paisible dans la Gaule romaine, l'insécurité et la violence physique s'y installèrent dès l'effondrement de l'Empire, alors même que la culture des « Barbares », dont l'influence s'est fait longtemps sentir, ne s'opposait pas à ce que les femmes portent les armes. Les filles, certes, n'étaient pas formées pour être des guerrières : elles avaient d'autres fonctions à remplir. Mais aucune famille ne voyait de mal à ce qu'elles sachent se défendre, à ce qu'elles participent à la défense des biens communs, voire à ce qu'elles prennent la direction des opérations en cas d'absence des hommes de la maison – éventualité fort courante dans l'ancienne société. Du haut Moyen-Âge au siècle de Louis XIV, les chroniques rapportent ces faits d'armes – avec admiration. Dans la France de Jeanne d'Arc, en proie au désordre social et aux divisions politiques, la rumeur publique en faisait autant, colportant pêle-mêle les exploits des héroïnes d'un jour, les miracles des mystiques, les prouesses des grandes dames sur les champs de bataille, comme celles des « deux Jeanne » de Flandre et de Penthièvre, qui s'étaient combattues durant plus de vingt ans pour l'héritage de la Bretagne, au milieu du siècle précédent.

Que le roi Charles VII ait pris Jeanne au sérieux n'a rien non plus de prodigieux. En 1429, il a vingt-six ans. Il a vu sa mère au Conseil durant toute son enfance, et depuis des

années il gouverne avec sa belle-mère, Yolande d'Aragon. Cette fille et sœur de rois a dirigé l'Anjou de son mari Louis II pendant qu'il s'échinait à conquérir ses royaumes de Naples et de Sicile. Elle en a fait autant une fois devenue veuve, tandis que leur fils s'attelait à la même tâche. Jusqu'à ce qu'elle se retire de la vie publique, deux ans avant sa mort (1442), Yolande d'Aragon fait face aux Anglais, négocie avec la Bretagne, pèse dans le choix des conseillers. Sa fille Marie – l'épouse de Charles – se verra en 1434 confier la lieutenance générale du royaume (c'est-à-dire le commandement des armées) et la présidence du Conseil, le temps d'un déplacement du roi en Dauphiné. Quand Jeanne se met en route pour lui demander une armée, elle sait, comme tout le monde, qu'il n'a rien contre les femmes en position de commander, et qu'il y a dans son entourage des femmes susceptibles de la soutenir.

Que la noblesse masculine l'ait suivie au combat s'explique aussi. Son désir d'action la poussait, son désespoir l'ouvrait à des solutions insolites. Sa culture, surtout, la préparait à ce « miracle ». C'est dans ses rangs que l'on chantait, depuis une quarantaine d'années, les prouesses des « neuf preuses », pendant féminin des « neuf preux » surgis dans la littérature au début du XIVe siècle – et peut-être la première déclinaison de l'idée de parité. Héroïnes de l'Antiquité, de la Bible, de la Chrétienté, les preuses formaient un groupe mouvant, mais comportant toujours des Amazones et des reines puissantes. Il faut dire qu'on avait le choix de grandes héroïnes, depuis que Boccace en avait glorifié près de 150 dans son *De mulieribus claris* (« Des femmes célèbres ») : un ouvrage écrit vers 1360, à la demande d'une fidèle de Jeanne Ire de Naples, et aussitôt connu, recopié, traduit, imité dans toute l'Europe. Les preuses faisaient l'objet d'enluminures superbes, de tapisseries immenses, de sculptures monumentales, dont certaines s'affichaient parfois jusque sur les façades des châteaux, comme celui de Valentine Visconti et Louis d'Orléans à la Ferté Milon. Pourquoi pas une de plus ? Jeanne est presque attendue. Elle sera chantée comme la « dixième preuse », et très vite intégrée aux listes de femmes célèbres.

On voit que la Pucelle est loin d'être une comète brillant dans la nuit du « mâle moyen âge ». Soutenue par des traditions, légitimée par des modèles, elle est aussi aidée par… sainte Catherine. Le motif fait sourire : on le croit en rapport avec la « paysanne de Domrémy » et les superstitions de la France éternelle. En réalité, Catherine d'Alexandrie est alors « une sainte de notoriété récente », comme l'a souligné Colette Beaune. Belle, savante, éloquente, cette vierge est surtout renommée pour avoir tenu tête à cinquante « grammairiens et rhéteurs du temps […], tous fameux dans les sciences de ce monde », qu'elle a convertis – avant d'être martyrisée sur ordre de l'empereur ! C'est ce que rapporte alors la *Légende dorée*, ouvrage traduit vers 1330 et répandu depuis aux quatre coins du royaume. Au temps où l'entourage de Charles VII organise le « royaume de Bourges », la popularité de la sainte s'accroît encore : elle intègre le groupe des preuses et s'arme d'une épée… sans lâcher le livre qu'elle tient dans l'autre main. Qui serait mieux qualifiée pour inspirer à Jeanne le courage de soutenir sa cause, de convaincre les sceptiques, de conduire l'armée, de répondre aux docteurs instruisant son procès, de subir le bûcher ?

Dès ses premiers exploits, enfin, Jeanne est saluée par des femmes. « L'an mil quatre cent vingt et neuf / Reprit à luire le soleil », note avec ferveur Christine de Pizan, alors retirée dans une abbaye. « Quel honneur au féminin sexe ! » Pour elle, comme pour toutes ses compagnes vraisemblablement, l'étendard que Jeanne a relevé n'est pas seulement celui d'un pays accablé : c'est aussi celui de leur sexe, sujet à une « guerre » sans pitié, comme Christine l'a analysé vingt-cinq ans plus tôt, dans sa *Cité des dames*. On peut imaginer leur désespoir, après l'exécution de la Pucelle. Mais la multiplication des

« fausses Jeanne » après la mort de l'héroïne, prouve que d'autres étaient prêtes à relever l'étendard ; et la féminisation croissante du crime de sorcellerie, comme la multiplication des bûchers, attestent qu'on les en croyait capables.

La guerre contre les femmes n'est pas, en effet, une lubie sortie du cerveau de Christine. Elle s'enseigne dans les Universités, elle se mène dans les tribunaux, elle se discute dans les conciles et dans les chancelleries, elle fait tache d'huile ailleurs. À partir de la fin du XIVe siècle, elle prend des proportions qui inquiètent nombre d'observateurs, alors qu'une floraison de textes rappelle que les femmes sont faibles, qu'elles doivent être soumises, et que la liberté, la guerre, la prophétie, le commandement, la science… leur sont interdits. Ce n'est pas que les hommes qui mènent cette guerre soient nouveaux, ni leurs idées vraiment nouvelles. C'est qu'ils pèsent de plus en plus lourd dans les États en formation, dans les municipalités en pleine croissance. C'est aussi qu'ils détiennent maintenant, pour mettre en œuvre leur idéal d'un monde régi par les seuls hommes, une arme d'une efficacité inconnue jusqu'alors : la démonstration que les femmes ne peuvent pas succéder à la Couronne – du moins dans le royaume le plus puissant d'Europe. Coup sur coup, en effet, en 1316, 1322, 1328, trois hommes se sont assis sur le trône de France, éliminant une fille mieux placée qu'eux dans l'ordre de succession ordinairement suivi par la haute société. Que ce pays soit entré, à peine deux décennies plus tard, dans la zone de tempête la plus grave et la plus longue de son histoire ne les a pas empêchés de chanter la victoire du « droit naturel » (la domination masculine) sur les pratiques laxistes ; et de pousser à la roue pour que ce droit s'étende et qu'il s'approfondisse.

D'où la guerre en question. C'est à elle que répondent la levée des preuses, le rangement en phalanges des héroïnes de tous les temps, la promotion sans précédent d'icônes féminines (Catherine, mais aussi Anne, la mère de la Vierge, et Radegonde, et Catherine de Gênes…). C'est elle qui mobilise les reines et les grandes dirigeantes, qui sont aux premières lignes de cette agitation, commanditant les manuscrits, les tapisseries, les sculptures, les traités, rassemblant autour d'elles leurs partisans, peuplant leurs « maisons » de femmes aux fonctions prestigieuses, multipliant les gestes démontrant leur pouvoir, mettant en échec le discours des clercs. Jeanne est en phase avec son temps. Plus exaltée que d'autres, sans doute, plus isolée assurément, elle s'expose comme aucune, réussit comme aucune, et… paie le prix fort. Si l'Université de Paris se propose pour faire son procès, ce n'est pas seulement par intérêt. C'est aussi pour anéantir la femme qui symbolise – qu'elle l'ait voulu ou non – la résistance de ses semblables à l'instauration de l'ordre masculin, dans le pays qui vient justement de faire, dans ce domaine, des progrès décisifs.

Éliane Viennot